

**VERSION
RÉSUMÉE**

Écoutons ce que les enfants ont à nous dire

**Grandir en France :
le lieu de vie comme
marqueur social**

Consultation nationale des 6-18 ans 2016

sommaire

AVANT-PROPOS DE JEAN-MARIE DRU, PRÉSIDENT DE L'UNICEF FRANCE	page 03
INTRODUCTION : CE QUE GRANDIR DANS UN QUARTIER DÉFAVORISÉ VEUT DIRE	page 04
1. LES GRANDS DOMAINES DE LA CONSULTATION	
1.1 "J'ai des droits"	page 06
1.2 "Ma vie de tous les jours"	page 07
1.3 "Mon éducation, mes loisirs"	page 08
1.4 "Ma santé"	page 09
2. LES GRANDS TYPES DE PRIVATION	
Les dimensions de la privation.....	page 10
2.1 Privation préjudiciable à l'accès aux savoirs.....	page 10
2.2 Privation d'activités.....	page 11
2.3 Synthèse des privations selon le type de quartier	page 11
3. LES INÉGALITÉS D'INTÉGRATION SOCIALE SELON LES QUARTIERS	
3.1 L'angoisse scolaire.....	page 13
3.2 Le sentiment que ses droits ne sont pas respectés	page 15
4. VIVRE (ENTOURÉ) DANS UN QUARTIER DISQUALIFIÉ	
4.1 La stigmatisation du quartier.....	page 17
4.2 Les ressources du quartier.....	page 17
• les ressources de proximité	
• les ressources affectives	
CONCLUSION	page 21

Rapport de la consultation nationale des 6/18 ans réalisée par l'UNICEF France entre octobre 2015 et avril 2016.

Consultation notamment menée avec le soutien du réseau des Villes et Départements amis des enfants, partenaires de l'UNICEF France, ainsi que celui des comités départementaux de l'UNICEF France.

Tout extrait de ce rapport peut être librement reproduit en utilisant la référence suivante :
UNICEF France, 2016 – Consultation nationale des 6/18 ans – « *Écoutons ce que les enfants ont à nous dire - Le lieu de vie comme marqueur social* »

UNICEF France

3, rue Duguay Trouin

75006 Paris

Tél. : 01 44 39 77 77 Fax : 01 44 39 77 20

E-Mail : contact@unicef.fr

www.unicef.fr

Directeur de la publication : Jean-Marie Dru – Rédactrice en chef : Juliette Chevalier – Coordination de la consultation et coordination éditoriale : Julie Zerlauth-Disic – Conception graphique : Eden Studio – Impression : Estimprim – Illustrations : Dalaine, Berth – Dépôt légal : novembre 2016



Pour plus d'informations :
www.unicef.fr/consultation
www.jeparledemesdroits.fr
www.myunicef.fr
www.ville.gouv.fr/?geographie-prioritaire,1511

Grandir en France, un véritable défi pour les enfants et adolescents des quartiers prioritaires

Par Jean-Marie DRU, Président de l'UNICEF France

Comment envisager sereinement l'avenir quand on est déjà conscient à 6 ou 10 ans que nos chances de réussir à l'école sont moins importantes que celles des enfants ayant accès à des activités culturelles ou de loisirs ; quand on estime déjà que nos droits ne sont pas respectés dans notre quartier et dans notre pays ; quand on est conscient de vivre dans un

quartier stigmatisé ? Autant de perceptions mesurées auprès des enfants que l'UNICEF a consultés en France ces derniers mois. Pour la 3^{ème} édition de sa Consultation nationale des 6/18 ans, l'UNICEF France a, en effet, fait le choix d'étudier tout particulièrement la réalité des enfants et adolescents grandissant en quartiers prioritaires.

Un cri d'alarme pour les enfants vivant en quartiers prioritaires

Entre octobre 2015 et mai 2016, 21 930 enfants et jeunes se sont confiés sur leur quotidien, de façon autonome ou accompagnés par leurs acteurs éducatifs habituels (enseignants, animateurs, éducateurs...). Près de 70 territoires, des filles, des garçons, une répartition des âges équilibrée, une fois de plus, le défi de la significativité des résultats a été relevé faisant de notre outil un pourvoyeur d'indicateurs sur l'enfance et la jeunesse en France. Un terrain sur lequel nous ne sommes malheureusement que trop peu à produire des données à analyser.

Cette étude menée pour l'UNICEF France par le sociologue Serge Paugam constitue désormais un cri d'alarme, un point d'appui essentiel à une interpellation des pouvoirs publics et de la société civile pour affirmer ou réaffirmer que les enfants et les adolescents issus des quartiers prioritaires sont les victimes d'un cumul d'inégalités qui induira inévitablement des conséquences dramatiques sur leur développement, leur scolarisation et leur vie future d'adultes. Ces enfants paient un lourd tribut et ont envie de le faire savoir à qui saura tendre l'oreille et leur donner la parole.

Faire face, ensemble, à l'adversité

Pourtant, une fois n'est pas coutume, notre étude nous a également réservé quelques conclusions extrêmement positives, prouvant, si nous pouvions encore en douter, que des solutions existent en s'appuyant sur les ressources incroyables sur lesquelles les enfants et les adolescents peuvent compter : leurs amis, leurs voisins et leurs parents. Les quartiers prioritaires sont des lieux de vie avant tout, des lieux de partage et de solidarité où l'on se doit de savoir faire face, ensemble, à l'adversité. Ces ressources sont autant de leviers offrant la possibilité de gagner du terrain sur le fatalisme. Les exemples concrets sont nombreux, notre réseau de collectivités amies des enfants en est l'un des ambassadeurs le plus entreprenant et pertinent.

Donner la parole à ceux qui ne l'ont pas habituellement, recueillir l'avis des enfants sur la vie des

enfants, l'UNICEF France s'est donné pour mission, à travers ses consultations nationales de faire des 6/18 ans des experts de leur quotidien, des témoins de premier plan nourrissant la construction d'un plaidoyer national en faveur d'une meilleure application de la Convention internationale des droits de l'enfant. L'UNICEF France n'a pas vocation à intervenir sur le terrain en France. Aussi, ce rapport est une grille de lecture, une pièce à conviction supplémentaire pour convaincre et pour faire agir. L'étude se veut inspirante pour les acteurs de terrain, pour les décideurs, pour tous ceux qui aimeraient comprendre les ressorts de la vie quotidienne de ces enfants et adolescents. Les accompagner vers un meilleur respect de leurs droits ou un avenir plus serein passe avant tout aujourd'hui par une reprise en main de leur présent. Des choix humains et politiques doivent être faits pour plus d'équité et de proximité.

Ce que grandir dans un quartier défavorisé veut dire

Par Serge Paugam, Sociologue (CNRS, EHESS)

Qu'est-ce que les enfants et les adolescents ont à nous dire de leur vie de tous les jours, chez eux avec leur famille, dans leur ville ou leur quartier avec leurs amis, à l'école, dans les clubs où ils exercent des activités et, de façon plus générale, dans les différentes sphères publiques où ils peuvent s'exprimer ? Pour le savoir, l'UNICEF France a, comme en 2013 et 2014, lancé une grande consultation nationale auprès des 6/18 ans. Ces deux précédentes expériences avaient été jugées à la fois innovantes et satisfaisantes et méritaient de ce fait d'être renouvelées. Cette initiative vise à combler un vide en matière de connaissance. Les informations disponibles à un niveau national sur l'opinion des enfants et des adolescents sur tout ce qui peut concerner leur vie

quotidienne sont très rares. La connaissance des enfants est aussi le plus souvent acquise par l'avis des adultes qui en ont la charge. Partir de ce que pensent directement les enfants constitue donc une réelle avancée. Mais, au-delà de la connaissance plus fine que nous pouvons ainsi avoir des expériences vécues des jeunes générations, une consultation de cette envergure a aussi pour objectif de renforcer la participation citoyenne. Cette consultation part en effet du principe, édicté par la Convention internationale des droits de l'enfant, que les enfants et les adolescents ont un droit à être écoutés et entendus et qu'il est du devoir des adultes et des institutions de mettre ce droit en pratique en leur donnant la parole.

Une attention particulière aux enfants des quartiers prioritaires de la politique de la Ville

Cette consultation porte sur plusieurs thèmes et reprend de nombreuses questions déjà abordées lors des deux précédentes. Nous avons toutefois souhaité enrichir le questionnement. Parmi les points nouveaux, il faut souligner l'approfondissement des questions sur l'ancrage des enfants et adolescents dans leur quartier. Est-ce qu'ils ont, en dehors de leurs parents, frères et sœurs, de la famille dans leur quartier ? S'entendent-ils bien avec leurs voisins ? Sont-ils attachés à leur quartier ? Se sentent-ils semblables aux autres habitants du quartier ? Leur quartier a-t-il bonne réputation ? Ces questions relèvent, on le voit, soit de l'identité de quartier, soit des liens de proximité sur lesquels les jeunes peuvent compter. Elles complètent ainsi des questions qui avaient été posées antérieurement sur le sentiment d'insécurité éprouvé dans le quartier (violence, criminalité, circulation, discrimination, etc.). Nous avons donc souhaité questionner les enfants et adolescents sur leur quartier en appréhendant ce dernier non seulement à partir des problèmes potentiels qu'il est susceptible de créer, mais aussi à partir des ressources matérielles, affectives et identitaires qu'il peut offrir.

Pour pouvoir interpréter les réponses à ces questions nouvelles, il fallait pouvoir identifier les différents types de quartier. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé des informations plus précises que les années précédentes sur la ville, le quartier ou l'arrondissement du lieu d'habitation. Ces données

ont pu être précisées par chacune des villes inscrites dans la démarche de cette consultation nationale. C'est ainsi que nous avons pu classer les répondants en quatre grands types de quartier : les quartiers de centre-ville, les quartiers périphériques non populaires, les quartiers populaires et les quartiers prioritaires¹ de la politique de la Ville.

Ainsi, pour la première fois, il a été possible de comparer les expériences vécues des enfants et adolescents selon le lieu d'habitation et, partant de là, de mieux comprendre les difficultés spécifiques des enfants vivant en quartiers défavorisés. Autrement dit, cette consultation permet d'analyser de façon approfondie ce que signifie pour ces jeunes grandir dans un quartier où se concentrent des ménages fortement touchés par un cumul de handicaps : aussi bien des difficultés sur le marché de l'emploi (chômage et précarité professionnelle), des difficultés économiques (faiblesse du revenu, nécessité permanente de réduire la consommation, de fréquenter les services sociaux ou les associations pour obtenir des aides), que des difficultés face à l'épreuve de la discrimination. Que signifie grandir dans un quartier de mauvaise réputation, un quartier socialement disqualifié que l'on montre du doigt et dont on peut quelquefois avoir honte ? Que signifie grandir dans un quartier où l'on détruit des tours et des barres dont la plupart ont une ancienneté à peine supérieure à cinquante ans ?

1 Dans les catégories du ministère de la ville, maintenant inscrites dans la loi, les quartiers prioritaires sont les 1 500 quartiers français les plus pauvres (concentration de populations ayant des ressources inférieures à 60 % du revenu médian). Ils regroupent environ 5 millions d'habitants. La politique de la ville, centrée sur ces territoires les plus en difficulté, vise à encourager le développement économique, la cohésion sociale et à améliorer le cadre de vie et le renouvellement urbain.

Un défi méthodologique

Cette consultation correspond à un véritable défi méthodologique. Interroger des enfants implique un dispositif tout à fait spécifique. Il ne s'agit pas d'une enquête classique réalisée auprès d'un échantillon tiré de façon aléatoire dans une base de sondage représentative. On imagine la difficulté qu'aurait entraîné le tirage d'un tel échantillon et la difficulté non moindre de joindre ces enfants au domicile et avec le consentement de leurs parents. La démarche de l'UNICEF France n'était pas de s'assurer de la représentativité parfaite des jeunes concernés, mais de rechercher la plus grande significativité statistique possible en diversifiant au maximum les lieux de la consultation et en contrôlant de façon précise les conditions de sa réalisation.

Aussi, la consultation a été déployée sur le territoire français dans 68 villes, notamment dans des écoles ou centres de loisirs (voir liste complète page 62 - Remerciements). De même, le Conseil départemental de la Moselle et huit comités départementaux UNICEF y ont participé. Ces lieux sont répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et représentent une très grande diversité en termes de taille, de caractéristiques sociodémographiques, de tissu économique et d'orientation politique. La sélection préalable de ces territoires s'est faite pour respecter cette diversité. Le choix s'est porté sur un certain nombre de collectivités amies des enfants partenaires de l'UNICEF France.

Sachant que la population totale vivant dans ces quartiers prioritaires est estimée à 8 % en France

métropolitaine, il n'était pas d'emblée garanti d'obtenir sur la base d'une participation volontaire un nombre suffisant de réponses dans ces quartiers dits "sensibles". Or, pour permettre, comme nous le souhaitions, la comparaison entre les différents types de quartiers, il fallait atteindre un taux significatif dans ce type de quartiers. Un effort de sensibilisation a été fait en direction des enseignants, des éducateurs et des animateurs dans les écoles, les centres sociaux ou de loisirs de ces quartiers. En nous appuyant sur ces personnes relais, nous avons pu encourager les enfants ou adolescents à participer à cette expérience. Le résultat de la collecte a été un succès puisque sur les 13881 réponses pour lesquelles le type de quartier a pu être clairement identifié, 1391 correspondent à des quartiers prioritaires, soit 10 % environ. Nous avons donc dans notre base finale, une proportion d'enfants et d'adolescents de ces quartiers assez proche de leur représentativité nationale.

Conformément à la précédente consultation, une plateforme internet a été également mise en place. Alors que 42 % des enfants et adolescents avaient participé à cette consultation par internet en 2014, ils étaient près de 60 % cette année. Ce mode de participation connaît donc un succès croissant. Au total, 21930 enfants ou adolescents ont participé à cette consultation, ce qui constitue évidemment un effectif significatif d'autant qu'il a été atteint, comme nous l'avons dit, à partir d'une très grande diversité de zones géographiques.

Assurer l'accompagnement par des adultes sans influencer les enfants

Il fallait aussi s'assurer que les enfants comprennent correctement les questions posées, ce qui a nécessité la constitution d'un questionnaire construit sous la forme d'un livret agréable à parcourir avec des questions simples, l'utilisation de couleurs pour aider au remplissage. Mais surtout, il fallait envisager l'accompagnement d'adultes, d'enseignants, de pédagogues et d'animateurs auprès des enfants au moment de la consultation, notamment auprès des plus jeunes puisque cette dernière était ouverte aux enfants dès l'âge de 6 ans. Ainsi, elle a eu lieu principalement dans les écoles, dans les centres de loisirs et les personnels chargés de l'accompagnement ont pu, le cas échéant, expliquer le sens des questions sans pour autant influencer les réponses. La consultation a aussi permis d'offrir des temps de dialogue aux enfants et aux jeunes. Comme lors des précédentes consultations, des ateliers menés en parallèle ont parfois été l'occasion de lancer des débats en fonction des questions posées, ce qui a pu constituer

un outil pédagogique au service de la connaissance des droits de l'enfant pour les animateurs et professeurs. Le constat a été fait que les institutions démocratiques et les droits de l'enfant intéressent plus quand ils sont présentés de manière ludique.

Poursuivant le travail d'exploration de l'exercice effectif de leurs droits par les enfants et les adolescents, le document est découpé en cinq parties. Le lecteur trouvera dans la première une présentation des résultats bruts qu'il pourra compléter, s'il le désire, par la consultation de l'appendice. La deuxième étudie les différents types de privation. La troisième aborde les inégalités d'intégration selon les différents types de quartier. Enfin, la quatrième explore de façon plus spécifique ce que signifie vivre dans un quartier socialement disqualifié en examinant l'épreuve de stigmatisation pour les enfants et adolescents qui y vivent, mais aussi les ressources propres disponibles, notamment en termes de liens de proximité.

1. Les grands domaines de la consultation

La consultation a été présentée aux enfants de 6 à 18 ans selon un découpage en quatre axes : « J'ai des droits », « Ma vie de tous les jours », « Mon éducation, mes loisirs », « Ma santé ». Chacun d'entre eux comportait plusieurs questions, 32 pour le premier, 63 pour le deuxième, 35 pour le troisième, 33 pour le quatrième, soit au total 163 questions. Commençons par décrire les tendances générales qui se dégagent de chaque partie de la consultation, ne serait-ce que pour restituer les résultats à celles et ceux qui y ont participé et qui ont encore en tête les quatre grands axes.

J'ai des droits

Les questions posées aux enfants et aux adolescents dans ce premier axe concernent à la fois la connaissance de leurs droits et des institutions républicaines,

comme le conseil municipal par exemple, mais aussi le respect de leurs droits dans les différents endroits qu'ils fréquentent comme l'école, le quartier, la ville, le pays...

Des enfants informés de leurs droits

Le premier constat que l'on peut faire est que les enfants qui ont répondu sont globalement bien informés de leurs droits : 94 % savent avoir des droits, 96 % savent avoir droit à une famille, à être entourés et protégés et 93 % savent qu'un enfant doit avoir accès à l'éducation et ne pas devoir travailler comme un adulte. Tout en restant modestes, on peut penser que le plaidoyer pour le respect des droits de l'enfant, devenu plus courant dans la société française au cours des dernières années, porte peu à peu ses fruits auprès des premiers intéressés :

80 % des répondants ont entendu parler des droits de l'enfant (à la télévision, à la radio, à l'école, au centre des loisirs). Soulignons toutefois que la connaissance des institutions est loin d'être aussi généralisée : 59 % seulement disent savoir à quoi sert un conseil municipal, 34 % connaissent l'institution du Défenseur des droits et 45 % déclarent savoir pouvoir s'adresser directement et gratuitement au Défenseur des droits ou à la Défenseuse des enfants.

2 enfants sur 10 non respectés au quotidien

Les questions qui renvoient au respect des droits apportent également un éclairage intéressant. Dans l'ensemble, il apparaît que les répondants considèrent dans leur très grande majorité qu'ils sont respectés. 88 % d'entre eux affirment qu'ils sont respectés par les adultes (et 85 % par les autres enfants et jeunes) dans leur quartier ou leur ville quels que soient leur couleur, leur religion, leur culture ou leur physique. 91 % répondent également positivement au même type de question quand elle est posée en référence aux adultes

à l'école, et 84 % quand elle est posée en référence aux autres enfants et jeunes dans le même lieu. 82 % considèrent que leurs droits sont respectés dans leur quartier ou leur ville et 85 % en France. On pourrait donc dire que globalement entre 80 et 90 % environ des répondants se considèrent respectés dans leur vie quotidienne. Nous nous pencherons particulièrement sur le ressenti de ces 2 enfants sur 10 qui estiment que leurs droits ne sont pas respectés. Pourquoi ? Qui sont-ils ? Où vivent-ils ?

Égalité filles/garçons et participation : peut mieux faire

Il existe aussi des domaines pour lesquels des progrès restent à faire, notamment en ce qui concerne le principe d'égalité entre les garçons et les filles. Seulement 70 % des répondants pensent qu'à l'école les autres enfants et jeunes traitent les garçons et les filles de la même façon et 79 % considèrent que les adultes traitent les garçons et les filles à égalité.

Enfin, le fait de pouvoir donner son avis dans des instances collectives n'est pas aussi répandu que l'on aurait

pu le croire, notamment au sein des établissements scolaires. 57 % seulement des jeunes qui ont participé à la consultation disent qu'ils peuvent donner leur avis sur les décisions prises pour le fonctionnement de leur école et 52 % sur le fonctionnement de leur centre de loisirs ou accueil jeunesse. Ils ne sont aussi que 46 % à affirmer qu'ils peuvent dire ce qu'ils pensent aux élus du Conseil municipal sur leur quartier ou leur ville et 42 % à indiquer qu'il existe un Conseil municipal d'enfants auquel ils peuvent participer.

Ma vie de tous les jours

Les questions posées aux enfants dans ce deuxième axe peuvent être regroupées en trois catégories. Certaines portent tout d'abord sur la possession de biens dont on peut juger qu'ils sont fondamentaux et sur les conditions de la vie à la maison. Elles sont sous la forme : « J'ai deux paires de chaussures qui me vont » ou « J'ai des livres pour lire des histoires ou apprendre

des choses adaptées à mon âge » ou encore « je me sens en sécurité chez moi ». Un deuxième groupe de questions concerne les usages courants, notamment de l'ordinateur, d'Internet et de la télévision. Enfin, un troisième groupe aborde ce qui se joue dans la vie du quartier ou de la ville de l'enfant.

Des enfants inégalement préservés de la privation

Certains biens fondamentaux sont possédés par plus de 90 % des répondants. 95 % ont au moins deux paires de chaussures qui leur vont, 94 % également ont des vêtements neufs et pas seulement ceux qu'on leur prête. 93 % d'entre eux estiment qu'il y a à la maison assez de place pour leur famille, 91 % affirment qu'il fait assez chaud chez eux en hiver. Enfin, 90 % indiquent qu'il y a un endroit chez eux pour faire leur devoir dans le calme et 89 % qu'ils se sentent en sécurité chez eux. On notera aussi que 90 % disent avoir chez eux des livres pour lire des histoires ou apprendre des choses de la vie adaptées à leur âge et 75 % des magazines d'information

adaptés à leur âge. 88 % également disent avoir le droit à une vie privée ou à des secrets. À la lumière de ces résultats, on peut donc dire que les enfants qui ont participé à la consultation sont globalement assez préservés des risques de la privation, ce qui ne doit pas dissimuler, comme on le montrera un peu plus avant dans ce rapport, qu'il existe dans cette population une frange qui cumule plusieurs désavantages majeurs, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Notons enfin que 78 % des répondants ont une chambre pour eux tout seuls et 68 % un téléphone portable, ce qui est le signe d'une autonomie.

Internet et réseaux sociaux se généralisent

L'usage de l'ordinateur et d'internet s'est considérablement répandu au cours des dernières années. Nous vérifions que 66 % des répondants disent utiliser un ordinateur, un smartphone ou une tablette pour savoir ce qui se passe dans leur quartier, leur ville, leur pays ou dans le monde, 62 % communiquent par messagerie instantanée ou chat avec leurs amis grâce à internet et 54 % appartiennent à un ou plusieurs réseaux sociaux (Facebook, Twitter...). Autant dire que la sociabilité par internet est devenue une des formes courantes de la vie des enfants et des adolescents. Notons toutefois que celles et ceux qui appartiennent à des réseaux sociaux ne sont que 39 % à estimer qu'ils se sentent très valorisés par ces contacts. 16 % considèrent qu'ils sont valorisés, mais de façon insuffisante, 27 % ne se sentent pas vraiment valorisés et 10 % pas du tout. Ces résultats confirment que si les enfants et adolescents qui appartiennent à des réseaux sociaux y trouvent un moyen d'étendre leur sociabilité, ils peuvent aussi en

éprouver une insatisfaction, voire frustration quand ils considèrent que leur notoriété ou leur popularité sur ces réseaux est inférieure à ce qu'ils souhaiteraient. La mise en scène de soi sur ces réseaux est à l'origine d'un besoin de reconnaissance qui semble être sans limite tant il est amplifié par la technique elle-même de la valorisation personnelle par ces liens numériques. Soulignons ici que 10 % des répondants affirment avoir déjà été agressés ou harcelés sur internet ou sur les réseaux sociaux. 39 % voient des images sur internet ou à la télévision qui les choquent ou leur font peur et 35 % regardent des émissions réservées aux adultes ou qui ne sont pas adaptées à leur âge. Ils sont 25 % à affirmer qu'ils utilisent l'ordinateur et internet avec un adulte à leur côté. Ces résultats devraient militer en faveur d'une plus grande vigilance des parents et de la société en général à l'égard sur les usages potentiellement dangereux pour les enfants de ces nouveaux supports de connaissance et de communication.

Attention particulière sur le climat familial et la sécurité

Les questions sur la vie familiale concernent les relations entre les parents et les enfants. 89 % des répondants affirment qu'ils peuvent compter sur leur mère et 80 % sur leur père. 86 % considèrent qu'ils se sentent valorisés par leur mère et 76 % par leur père. 84 % jugent qu'il est facile de parler avec leur mère et 73 % avec leur père. Ces résultats pourraient laisser entendre que le climat familial des répondants est globalement satisfaisant. Notons aussi que 42 % des répondants ont indiqué que leurs relations avec leur mère sont parfois tendues et 40 % avec leur père.

Enfin, si 72 % des répondants disent savoir vers qui aller pour trouver de l'aide dans leur quartier ou leur ville en cas de danger et si 73 % admettent qu'ils peuvent facilement y rencontrer des amis pour jouer ou discuter, ils sont toute de même 25 % à reconnaître qu'il y a de la violence dans leur quartier ou leur ville et 29 % à affirmer qu'ils sont entourés près de chez eux d'enfants ou des jeunes qui peuvent leur faire du mal. 30 % se sentent en insécurité en raison de la circulation dans leur quartier ou leur ville. Ils sont 77 % à s'y sentir malgré tout globalement en sécurité.

Mon éducation, mes loisirs

Les questions posées dans cet axe peuvent aussi être regroupées en quatre catégories : les conditions de la vie scolaire, les activités électives en dehors de l'école

et les loisirs à la maison et, pour les adolescents, le rapport à l'avenir.

Des enfants plutôt protégés de la privation sauf les 10 % les plus exclus

Le cadre scolaire ne semble pas oppressant pour la grande majorité des répondants : 87 % s'y sentent en sécurité, 87 % également disent qu'ils peuvent y être aidés en cas de difficulté pour comprendre ou faire leurs devoirs. On serait donc tenté de dire que l'école remplit parfaitement sa mission pour près de neuf enfants sur dix. Mais des résultats sont aussi assez préoccupants : 38 % des répondants disent qu'ils peuvent être harcelés ou ennuyés par d'autres enfants ou jeunes et 28 % avouent que des adultes leur font peur. On peut aussi

estimer faible la proportion de 59 % des répondants qui disent pouvoir confier leurs ressentis et raconter leur problème à un adulte qu'ils apprécient au sein de leur établissement scolaire, tant ce recours semble devoir être une garantie minimale pour chacun. Enfin, 69 % des répondants disent qu'il leur arrive quelquefois d'être angoissés de ne pas réussir assez bien à l'école, ce qui traduit cette culture du classement et de la compétition scolaire que les spécialistes jugent trop répandue en France comparativement à d'autres pays².

Loisirs, jeux, sport, amis... des inégalités

La pratique d'activités électives en dehors du cadre scolaire est devenue une norme presque incontournable. Il est demandé régulièrement aux enfants ce qu'ils font comme sport ou comme activité culturelle ou artistique lorsqu'ils ne sont plus à l'école, un peu comme si ce type de pratiques constituait une dimension de leur identité. Ils sont 76 % à affirmer participer à des activités avec d'autres enfants en dehors de l'école, 69 % à pratiquer un sport chaque semaine et 54 % une activité de loisirs (musique, danse, peinture, dessin...). Notons aussi que 76 % des répondants disent avoir la possibilité d'aller à la médiathèque municipale ou scolaire. Ils sont aussi 75 % à affirmer faire des sorties (bibliothèque,

exposition, concert, spectacle...) avec leurs parents ou avec d'autres adultes.

Enfin, il importe aussi de prendre en considération la sociabilité amicale et les loisirs qui se déroulent à la maison. 89 % des répondants disent avoir du temps pour jouer, se reposer et s'amuser avec leurs amis, 84 % peuvent organiser une fête pour leur anniversaire et 81 % inviter des amis chez eux pour jouer ou pour manger. 91 % ont au moins un jeu ou un jouet adapté à leur âge (jeux de société, jeux vidéos, jouets éducatifs...), 87 % ont un vélo, un skate, une trottinette ou des rollers pour jouer dehors, 76 % ont une console de jeux portable et 72 % ont des aires de jeux près de chez eux.

² Voir sur ce point Christian Baudelot et Roger Establet, L'élitisme républicain. *L'école française à l'épreuve des comparaisons internationales*, Paris, Seuil/La République des idées, 2009.



Ma santé

Il existe plusieurs façons d'appréhender la santé. Il est possible de prendre en compte l'équilibre alimentaire journalier, l'hygiène dans son quartier, sa ville ou son

école, la possibilité d'être soigné près de chez soi et la prévention des risques. Tous ces aspects ont été abordés dans la consultation.

Équilibre alimentaire pour 8 enfants sur 10

Premier constat, l'équilibre alimentaire semble atteint pour huit à neuf enfants sur dix selon les questions : 93 % des répondants mangent trois repas par jour, 89 %

mangent au moins une fois par jour de la viande ou du poisson et 88 % mangent des fruits et des légumes frais tous les jours.

Hygiène et accès aux soins en question

La question de l'hygiène reste un peu plus préoccupante : seulement 64 % jugent que les toilettes de leur école sont propres. Il est frappant de constater que seulement 82 % des répondants considèrent que l'on respecte leur intimité aux toilettes de leur établissement scolaire, ce qui signifie qu'un nombre non négligeable d'enfants est touché par ce problème pouvant entraîner un stress, voire un renoncement à satisfaire leurs besoins.

L'accès aux soins semble presque généralisé (92 % disent que leurs parents peuvent les emmener chez un médecin s'ils sont malades et 90 % peuvent aller aux urgences s'ils tombent ou se blessent). Ils ne sont toutefois que 64 % à affirmer qu'il y a une infirmière dans leur école et 66 % à avoir un hôpital près de chez eux. Soulignons que la visite régulière chez le dentiste ne concerne que 79 % des répondants.

Souffrance psychologique à surveiller

Plusieurs questions sur la souffrance psychologique ont été à nouveau abordées dans la consultation de cette année. Dans les enquêtes épidémiologiques, pour définir et mesurer la souffrance psychologique, il est d'usage de prendre en compte les symptômes dépressifs. Les questions les plus fréquentes sont : 1) Vous êtes-vous senti particulièrement triste, cafardeux, déprimé, la plupart du temps au cours de la journée, et ce, presque tous les jours ? 2) Aviez-vous presque tout le temps

le sentiment de n'avoir plus goût à rien, d'avoir perdu l'intérêt ou le plaisir pour les choses qui vous plaisent habituellement ? 3) Vous sentiez-vous presque tout le temps fatigué sans énergie³ ? Ces items ont été repris, sous une forme simplifiée, dans la consultation. Si l'on regroupe les réponses « oui, vraiment » et « oui plutôt », 73 % des répondants ont répondu qu'il leur arrive d'être tristes ou cafardeux, 48 % de n'avoir plus goût à rien et 61 % de perdre la confiance en eux-mêmes.

Prise de risques et pratiques addictives chez les adolescents

Certaines questions étaient adressées uniquement aux adolescents. Elles concernaient les pratiques constituant un risque pour la santé et les moyens de prévention. Les adolescents qui ont participé à la consultation sont assez fortement exposés aux premières : 11 % d'entre eux reconnaissent fumer, 15 % consommer de l'alcool et avoir été en situation d'ivresse, 19 % avoir été sollicités pour consommer de la drogue et 5 % pour en diffuser, 10 % en ont déjà consommé et 6 % fument du cannabis. Il est à noter également que 30 % d'entre eux affirment pouvoir se procurer facilement de l'alcool dans les commerces.

En ce qui concerne la prévention des risques un constat s'impose : elle n'est pas encore généralisée. 57 % disent avoir été sensibilisés aux dangers de la drogue et 62 % aux dangers de la cigarette. La prévention contre le risque du SIDA n'est pas non plus parfaite : 56 % déclarent qu'ils peuvent obtenir de l'aide et des conseils de professionnels de santé à propos des maladies sexuellement transmissibles dont le VIH/SIDA et 51 % qu'ils peuvent facilement se procurer des préservatifs sans question financière.

Enfin, 22 % des répondants reconnaissent qu'il leur est déjà arrivé de penser au suicide et 8 % qu'ils ont tenté de se suicider.

³ Ces items ont été testés dans des recherches internationales et sont repris dans le *Mini-international Neuropsychiatric Interview (MINI)*.

2. Les grands types de privation

La lecture des résultats statistiques bruts offre déjà une vision très complète de la perception qu'ont les enfants et les jeunes en France de l'exercice de leurs droits au quotidien. Toutefois, il était nécessaire d'aller plus loin, de focaliser notre attention sur certaines thématiques en particulier en les analysant de manière plus approfondie. Examinons tout d'abord la question des privations.

Les dimensions de la privation

Pour mesurer les privations, nous avons effectué une classification des critères généralement retenus à l'échelon européen. Ces critères sont relatifs. Ils correspondent à des normes adaptées pour des pays riches et susceptibles d'évoluer selon les transformations des modes de vie. Ces privations renvoient à des dimensions différentes qui peuvent être corrélées entre elles, mais qu'un index global contribue à gommer. Pour rendre compte de cette pluralité, nous avons distingué cinq catégories : 1) la privation matérielle, 2) la privation préjudiciable à l'accès aux savoirs, 3) la privation préjudiciable à la santé, 4) la privation de sociabilité amicale, 5) la privation d'activités.

À partir de cette classification, on peut calculer la proportion d'enfants ou d'adolescents privés dans chacune des cinq catégories : on pourra, dans chacune d'entre elles, le considérer en situation de privation s'il a répondu au moins une fois "non" aux questions posées.

Pour apprécier les inégalités sociodémographiques relatives à ces cinq catégories de privation, nous tiendrons compte du type de quartier en distinguant les quartiers de centre-ville, les quartiers périphériques non populaires, les quartiers populaires et les quartiers prioritaires relevant de la politique de la Ville. Les enfants et adolescents qui ont participé à la consultation se répartissent différemment dans ces quartiers selon le sexe, l'âge et la situation familiale.

Si, dans l'ensemble, les filles ont répondu davantage à la consultation que les garçons (60,8 % contre 39,2 %),

les garçons se sont plus mobilisés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville que dans les autres types de quartier (43,6 % contre 37,5 % dans les quartiers de centre-ville). On retrouve également une variation du même ordre en ce qui concerne l'âge. Dans l'ensemble de l'échantillon, les enfants (6 à 11 ans) représentent 48,1 %, les pré-ados (12 à 14 ans) 33,3 % et les ados (15 ans et plus) 18,6 %. Il faut souligner que la mobilisation des enfants a été plus forte dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville que dans les autres quartiers (62,7 %, contre 44,9 % dans les quartiers de centre-ville et 48,1 % dans l'ensemble des quartiers). Cette différence s'explique au moins partiellement par l'effort particulier qui a été réalisé cette année pour faire participer les enfants des quartiers les plus défavorisés et par l'utilisation pour atteindre cet objectif du cadre institutionnel des écoles primaires et des centres de loisirs présents de ces quartiers.

On trouve également des variations significatives selon la situation familiale. Dans notre échantillon, 71,2 % des répondants vivent avec leur père et leur mère, mais la proportion est un peu plus forte dans les quartiers périphériques non populaires (73,5 %) et un peu moins dans les quartiers populaires et les quartiers prioritaires (respectivement 67,5 % et 68,2 %). En revanche, la proportion des répondants vivant dans une famille monoparentale est plus élevée dans les quartiers prioritaires (22,4 % contre 18,5 % dans l'ensemble de l'échantillon).

2.1 Privation préjudiciable à l'accès aux savoirs

La privation préjudiciable à l'accès aux savoirs concerne les supports traditionnels comme les livres, les magazines d'information, mais aussi l'ordinateur et internet. Cet indicateur comprend également le fait de pouvoir aller à la médiathèque et d'avoir un endroit chez soi pour faire ses devoirs dans le calme.

Sachant que l'absence d'une de ces cinq dimensions a été considérée comme une condition suffisante pour être considéré en situation de privation relative à l'accès aux savoirs, on peut constater que **38,1 % des répondants entrent dans cette catégorie.**

La privation dans ce domaine varie graduellement en fonction de l'âge : elle passe de 46 % pour les enfants, à 32,8 % pour les pré-ados et 28,3 % pour les ados. Elle varie aussi selon la situation familiale. Les enfants et adolescents vivant dans une famille monoparentale ou avec d'autres membres de la famille sont nettement plus défavorisés que ceux vivant dans une famille nucléaire comprenant les deux parents (respectivement, 41,8 % et 45,7 % contre

36,5 %). Mais les écarts les plus marquants en termes d'accès aux savoirs sont relevés entre types de quartier : 54,4 % dans enfants et adolescents vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville sont en situation de privation dans ce domaine contre 37 % de ceux qui habitent en centre-ville (voir **infographie 1** p.12). Ces inégalités d'accès aux savoirs sont au moins partiellement à l'origine des inégalités face à l'école.

2.2 La privation d'activités

La privation d'activités prend en compte cinq critères : la possibilité des parents de payer les voyages et sorties scolaires, la pratique d'activités avec d'autres enfants en dehors du cadre scolaire, les sorties culturelles (bibliothèque, exposition, concert, spectacle...) avec les parents ou d'autres adultes, la pratique d'un sport chaque semaine en dehors des heures de cours, la pratique chaque semaine d'une activité de loisirs (musique, peinture, dessin...) en dehors de l'école. Dans notre échantillon, **27 % des enfants ou adolescents** ne remplissent pas ces cinq critères et peuvent donc être considérés en **état de privation** dans ce domaine.

et les filles est faible, en revanche il est plus élevé selon l'âge. Ce sont les adolescents qui se déclarent proportionnellement les plus privés d'activités (32 %). Il existe également des variations importantes selon la situation familiale. Les enfants ou adolescents vivant avec leurs deux parents sont globalement moins privés d'activités que les autres (25,1 % contre 33,4 % par exemple pour ceux qui vivent avec l'un des deux parents). Enfin, les inégalités selon le type de quartier sont considérables puisque **la proportion d'enfants ou adolescents privés d'activité passe de 25,3 % dans les quartiers de centre-ville à 40,8 % dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville** (voir **infographie 2** p.12).

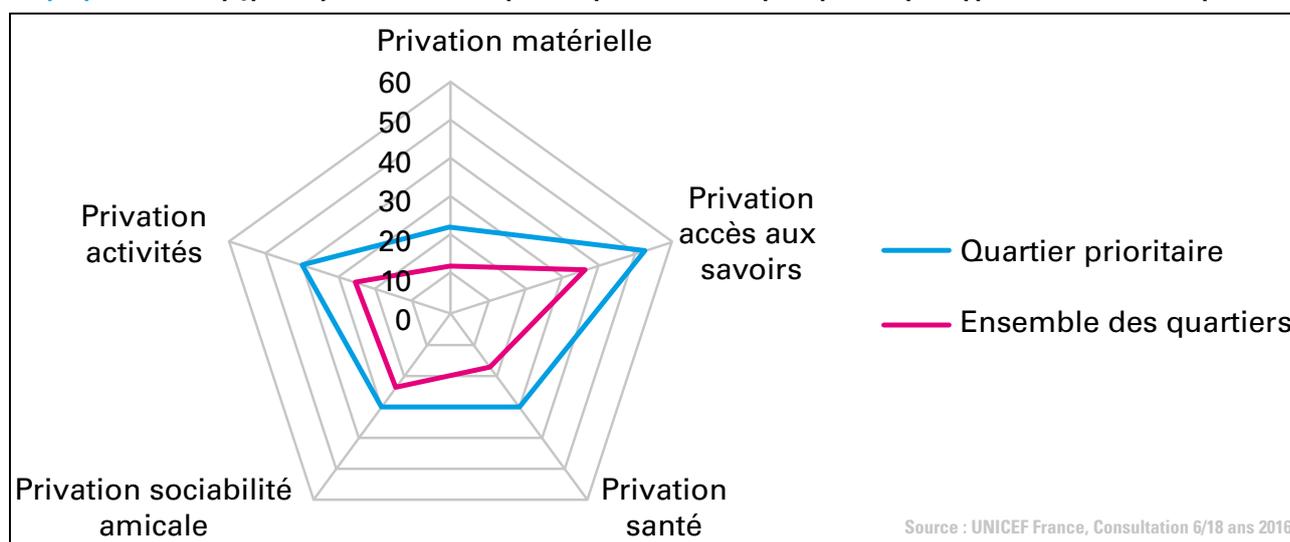
Il existe de fortes inégalités selon les facteurs socio-démographiques habituels. L'écart entre les garçons

2.3 Synthèse des privations selon le type de quartier

Quel que soit le type de privation, les quartiers prioritaires de la politique de la Ville sont toujours dans la situation la plus défavorisée comparativement à l'ensemble des quartiers (voir **graphique 1**). Les

enfants et les adolescents vivant dans ce type de quartier sont donc fortement pénalisés par rapport aux autres.

Graphique 1 : Les cinq types de privation dans les quartiers prioritaires de la politique Ville par rapport à l'ensemble des quartiers



Grandir en France quand on a entre 6 et 18 ans...

Infographie 1

La privation préjudiciable à l'accès aux savoirs



Centre-ville

37%



Quartier périphérique

40,5%



Quartier populaire

44%



Quartier prioritaire

54,4%

Infographie 2

La privation d'activités



Centre-ville

25,3%



Quartier périphérique

28,4%



Quartier populaire

30,2%



Quartier prioritaire

40,8%

Infographie 3

Le sentiment d'angoisse scolaire



Centre-ville

43,5%



Quartier périphérique

49,2%



Quartier populaire

46,8%



Quartier prioritaire

57,9%

Infographie 4

Quels facteurs expliquent le sentiment d'angoisse scolaire ?

Privation d'activités



3,78 fois + de risque

Privation de sociabilité amicale



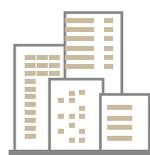
1,61 fois + de risque

Privation d'accès à la santé



1,60 fois + de risque

Vivre en quartier prioritaire



1,56 fois + de risque

Privation d'accès aux savoirs



1,33 fois + de risque

Infographie 5

Le sentiment de non-respect de ses droits



Centre-ville



Quartier périphérique



Quartier populaire



Quartier prioritaire

On ne respecte pas mes droits dans mon quartier, ma ville

4,9%

5,4%

9,5%

12,8%

On ne respecte pas mes droits dans mon pays

3,1%

3,7%

5,4%

7,3%

Infographie 6

Quels facteurs expliquent le sentiment de non-respect de ses droits ?

Dans mon quartier, ma ville

Vivre en quartier prioritaire



2,13 fois + de risque

Vivre en quartier populaire



1,90 fois + de risque

Privation d'accès à la santé



1,67 fois + de risque

Privation matérielle



1,55 fois + de risque

Privation d'activités



1,52 fois + de risque

En France

Vivre en quartier prioritaire



1,76 fois + de risque

Vivre en quartier populaire



1,60 fois + de risque

Privation d'activités



1,60 fois + de risque

Privation d'accès à la santé



1,58 fois + de risque

Privation matérielle



1,44 fois + de risque

Grandir en France quand on a entre 6 et 18 ans...

Infographie 7

La stigmatisation du quartier

Ce qu'en pensent les enfants des quartiers prioritaires...



Mon quartier a mauvaise réputation

19,8%



Mon quartier est sale

23%



Mon quartier est dangereux

12%



Je me sens en insécurité

13,7%

Infographie 8

Je m'entends bien avec mes voisins



Centre-ville

57,8%



Quartier périphérique

62,6%



Quartier populaire

60,8%



Quartier prioritaire

71,3%

Infographie 9

Quelqu'un viendrait à mon secours en cas de danger dans mon quartier



Centre-ville

54,8%



Quartier périphérique

59,2%



Quartier populaire

57,4%



Quartier prioritaire

66,9%

Infographie 10

Je me sens valorisé



Centre-ville



Quartier périphérique



Quartier populaire



Quartier prioritaire

Par mes amis...



34,5%

36,1%

37,2%

43,8%

Par ma mère...



54%

57,8%

55,4%

67,2%

Par mon père...



44%

46,8%

45,2%

55,6%



3. Les inégalités d'intégration selon les quartiers

Pour étudier les inégalités d'intégration selon les quartiers, nous avons abordé quatre questions sensibles renseignées dans la consultation : **l'expérience de la discrimination ethnique et religieuse, l'expérience du harcèlement à l'école, mais aussi sur internet et dans le quartier ou la ville de résidence, l'angoisse scolaire et, enfin, le sentiment que ses droits ne sont pas respectés dans son quartier ou sa ville et, de façon plus générale, en France.**

L'expérience de la **discrimination ethnique et religieuse** est au cœur des débats en France depuis plusieurs années. Elle renvoie bien entendu à la xénophobie et pose la question de la non-reconnaissance de l'altérité, ce qui constitue un obstacle à l'intégration sociale. Généralement, cette question est abordée dans des enquêtes qui s'adressent à des adultes, d'où l'intérêt des données recueillies dans la consultation nationale des 6/18 ans de l'UNICEF France.

L'expérience du **harcèlement** peut également être considérée comme l'expression d'une difficulté

d'intégration sociale. Les enfants et les adolescents qui en font l'expérience à l'école risquent d'en être perturbés dans leur apprentissage scolaire. De même, cette expérience, lorsqu'elle est vécue sur internet et sur les réseaux sociaux, ou dans son quartier ou sa ville de résidence s'accompagne de souffrances psychologiques que l'on peut interpréter comme la conséquence d'un déni de reconnaissance aussi bien dans les liens numériques (virtuels ou non) que dans les liens de proximité.

L'angoisse éprouvée à l'école permet de mettre l'accent sur les difficultés de l'intégration scolaire sous l'angle d'une souffrance qui peut être préjudiciable à la confiance en soi et à la réussite personnelle.

Enfin, **le sentiment que ses droits ne sont pas respectés** permet d'appréhender, au moins indirectement, la question de la formation du lien de citoyenneté chez les enfants et les adolescents.

3.1 L'angoisse scolaire

Deux questions permettent d'appréhender l'angoisse scolaire : 1) Il m'arrive quelquefois d'être angoissé(e) de ne pas réussir à l'école; 2) À l'école, il y a parfois des adultes qui me font peur. Pour chacune de ces deux questions, nous avons pris en compte les réponses "oui vraiment" et "oui plutôt".

La peur de ne pas réussir à l'école concerne 57,9 % des enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la politique de la Ville (contre 43,5 % pour ceux vivant en centre-ville) (infographie 3 p.14). Les idées reçues pourraient pousser à croire que les enfants ou adolescents des quartiers défavorisés relativisent la réussite scolaire au point d'en être plus ou moins indifférents, or, c'est le contraire qui se produit. Tout se passe comme s'ils avaient intériorisé leurs difficultés réelles de réussite à l'école et qu'ils en étaient profondément marqués comme on peut l'être d'une sanction qui risque d'être prononcée à plus ou moins court terme. L'écart avec les enfants ou adolescents vivant en centre-ville est élevé, lesquels bénéficient, on le sait, de meilleures conditions de réussite.

La peur des adultes à l'école atteint près de 27 % pour les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la politique de la Ville, contre 18,6 % pour ceux

vivant en centre-ville. Or, là encore les idées reçues amènent à souvent présenter les enfants ou adolescents des quartiers défavorisés comme perturbateurs de l'ordre scolaire et peu sensible à l'autorité que représentent les enseignants. Ce résultat permet de relativiser cette image. Il conduit à souligner que le cadre scolaire peut constituer une violence symbolique pour ceux qui y sont mal préparés et qui risquent d'y être d'emblée dévalorisés.

Il est frappant de constater que les filles sont, de façon significative, plus angoissées que les garçons de ne pas réussir à l'école (1,27 fois plus de risque). En revanche, elles n'ont pas davantage peur que ces derniers des adultes au sein du système scolaire. Il semblerait qu'elles aient davantage intériorisé que les garçons les enjeux de la réussite scolaire et qu'elles avouent plus facilement cette angoisse.

Les pré-ados et les ados sont nettement moins angoissés de ne pas réussir à l'école que les enfants de 6 à 11 ans. Ils ont également et de façon très significative moins peur des adultes à l'école. **La pression scolaire touche par conséquent de façon précoce les enfants.** Ceci peut paraître paradoxal. Il serait en effet plus logique que les enfants fassent leur apprentissage

dans des conditions propices à leur épanouissement intellectuel sous des formes souples et variées en étant relativement détendus par rapport aux attentes de l'institution et des parents en termes de résultats. La pression pourrait être plus compréhensible un peu plus tard dans la scolarité, notamment à l'approche des examens et des enjeux liés à l'orientation. Or, les résultats de la consultation vont dans le sens contraire. Cette angoisse des enfants est à prendre au sérieux car c'est au moment de l'apprentissage scolaire, dans les "petites classes", que l'enfant doit pouvoir prendre confiance en lui-même et s'affirmer. C'est aussi au cours de cette période que les inégalités commencent à se creuser. On sait par ailleurs, que les enfants sont inégalement préparés à subir cette pression scolaire.

Le type de famille n'a pas d'incidence significative sur le risque aussi bien d'être angoissé de ne pas réussir et d'avoir peur des adultes à l'école. **Mais les types de privations constituent tous un facteur explicatif : plus les enfants souffrent de privations, plus ils ont un risque supérieur d'être angoissés dans le système scolaire.** Seule la privation matérielle n'a pas d'effet significatif sur le risque d'être angoissé de ne pas réussir à l'école.

3.2 Le sentiment que ses droits ne sont pas respectés

Deux questions abordent directement l'aspect des droits : 1) On respecte mes droits dans mon quartier, ma ville ; 2) On respecte mes droits en France. Dans les deux cas, nous avons cherché à analyser le sentiment des enfants ou adolescents que leurs droits ne sont pas respectés et, pour cela, retenu à chaque fois la réponse "non".

La conscience d'avoir des droits fait partie des apprentissages de la citoyenneté. Elle repose sur le principe d'égalité face à la loi et aux droits. Il est rare cependant que tous les citoyens d'un pays partagent avec la même intensité ce sentiment de l'égalité, notamment lorsqu'ils font l'expérience de la discrimination et ne font pas confiance dans les institutions qui sont censées garantir ces droits de façon universelle. Poser cette question à des enfants et des adolescents est relativement nouveau. Elle est en rapport avec le combat que mène l'UNICEF en France et dans le monde avec d'autres pour faire respecter les droits de l'enfant.

Or, comme nous pouvions le craindre, **la proportion des enfants ou adolescents qui éprouvent le sentiment que leurs droits ne sont pas respectés est nettement plus élevée dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville que dans les autres quartiers : elle atteint 12,8 % pour le non-respect de ses droits dans**

L'effet de la privation matérielle n'est positif et significatif que pour le risque d'avoir peur des adultes. Les résultats sont particulièrement forts en ce qui concerne la privation d'activités. **Les enfants et adolescents qui souffrent de privation d'activités ont 3,78 fois plus de risque d'être angoissés de ne pas réussir et 1,90 fois plus de risque d'avoir peur des adultes à l'école.** Ce résultat montre à quel point les activités ludiques, culturelles ou sportives, menées en dehors du cadre scolaire, ont une incidence sur l'aisance des enfants et des adolescents dans le système scolaire. Ces activités contribuent à renforcer la confiance en soi. Mais comme elles sont pratiquées de façon inégale selon le milieu social des enfants et adolescents, **elles contribuent aussi à accroître les inégalités scolaires.**

Notons enfin que le type de quartier constitue également un facteur explicatif à part entière, même après avoir contrôlé toutes les variables dont nous venons de parler. **Les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la politique de la Ville ont 1,56 fois plus de risque d'être angoissés de ne pas réussir à l'école et 1,42 fois plus de risque d'avoir peur des adultes que ceux vivant en centre-ville** (voir [infographie 4](#)).

le quartier ou la ville de résidence et 7,3 % pour le non-respect de ses droits en France (voir [infographie 5](#) p.16).

Les filles ont, de façon significative, un risque plus faible que les garçons d'éprouver le sentiment que leurs droits ne sont pas respectés. C'est le cas aussi des pré-ados et des ados par rapport aux enfants de 6 à 11 ans. On peut en conclure que la conscience d'avoir des droits et qu'ils peuvent ne pas être respectés est précoce. Ils éprouvent à cet âge le sentiment d'être contraints par les adultes et les institutions comme l'école dont, on a vu, qu'ils étaient nombreux à ne pas s'y sentir en confiance.

Notons que les enfants ou adolescents vivant en foyer ou en famille d'accueil ont 2,34 fois plus de risque d'avoir le sentiment que leurs droits ne sont pas respectés dans leur quartier ou dans leur ville et 2,47 fois plus de risque d'avoir le sentiment que leurs droits ne sont pas respectés en France par rapport aux enfants vivant avec leurs deux parents. Ces enfants constatent que leur vie est plus contraignante et qu'ils n'ont pas les mêmes droits que les autres enfants et en éprouvent le plus souvent un sentiment de discrimination et de frustration (voir [infographie 6](#) p.16).

Le sentiment que ses droits ne sont pas respectés, que ce soit dans le quartier ou plus généralement en France, augmente de façon significative quand les enfants ou adolescents sont en situation de privation. Quel que soit le type de privation, le rapport de risque est toujours supérieur à 1. En ce qui concerne le non-respect des droits en France, le rapport de risque varie de 1,23 pour les enfants et adolescents dont la privation est préjudiciable à la santé à 1,60 pour ceux dont la privation concerne les activités.

Le type de quartier constitue, une fois de plus, un facteur propre d'explication. **Les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la politique de la Ville ont 2,13 fois plus de risque d'éprouver le sentiment que leurs droits ne sont pas respectés dans leur quartier ou**

dans leur ville, et 1,76 fois plus de risque d'éprouver le sentiment que leurs droits ne sont pas respectés en France que les enfants et adolescents vivant en centre-ville. Le type de quartier est en lui-même un facteur de cumul des inégalités. Il concentre, dans les centres-villes, les enfants et adolescents globalement privilégiés et dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville les enfants et adolescents globalement défavorisés aussi bien sur le plan des privations que sur celui des discriminations. Chez enfants et adolescents, il renforce dans ce type de quartier socialement disqualifié le risque de perte de confiance en soi face au monde extérieur et le risque de grandir dans des conditions peu propices au respect des institutions censées garantir l'égalité des citoyens.

4. Vivre (entouré) dans un quartier disqualifié

Dans les deux sections précédentes, nous avons étudié les grands types de privation et les difficultés d'intégration en soulignant l'effet aggravant que constitue pour les enfants et adolescents le fait de vivre dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville. Nous souhaitons aborder dans cette nouvelle section ce qui

constitue plus directement la vie quotidienne dans ce type de quartier. La question de la réputation du quartier, mais aussi, celle des ressources propres dont on peut y disposer en seront les deux angles d'analyse privilégiés.

4.1 La stigmatisation du quartier

Pour apprécier comment les enfants et adolescents voient leur quartier, nous disposons de plusieurs questions. Nous avons retenu des dimensions qui renvoient à la stigmatisation du quartier. Les enfants et les adolescents étaient appelés à se prononcer sur les formulations suivantes : "Mon quartier a bonne réputation", "Mon quartier est propre", "Il y a des armes (des pistolets, des couteaux) dans mon quartier, ma ville", "Je me sens en sécurité dans mon quartier, ma ville". Pour les deux premières et la quatrième, nous avons retenu la réponse "non", pour la troisième, nous avons additionné les réponses "Oui, vraiment" et "Oui, plutôt".

La stigmatisation varie fortement d'un type de quartier à l'autre. **Pour chacun des quatre dimensions prises en compte, elle est, de façon significative, beaucoup plus**

élevée dans les quartiers populaires et les quartiers prioritaires de la politique de la Ville que dans les autres quartiers. Par exemple, la proportion d'enfants et adolescents qui considèrent que leur quartier a mauvaise réputation passe de 7,2 % dans les quartiers de centre-ville à près de 20 % dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Notons que près d'un enfant ou adolescent sur quatre vivant dans un quartier prioritaire considère que son quartier est sale.

Puisque l'écart entre les quartiers prioritaires de la politique de la Ville et l'ensemble des quartiers est élevé pour chacune des quatre dimensions considérées, on peut donc dire que **les inégalités de stigmatisation se cumulent de façon importante** (Voir infographie 7 p.19).

4.2 Les ressources du quartier

Quelles sont les ressources que peut apporter un quartier ? On peut en distinguer au moins deux types : des ressources de proximité et des ressources affectives. Les premières remplissent une fonction de protec-

tion face aux aléas de la vie. En cas de difficultés, il est logique de se tourner vers les plus proches, vivant dans l'entourage. Le quartier peut offrir en cela une garantie, l'individu sait dans ce cas qu'il peut compter

sur les personnes à proximité de chez lui. Les secondes ont le plus souvent une fonction de protection, mais remplissent surtout une fonction de reconnaissance. Le quartier peut regrouper des personnes avec qui la relation est plus profonde, celles qui procurent à l'individu le sentiment d'être aimé et valorisé. On peut estimer qu'un individu sera d'autant plus attaché à son quartier qu'il y trouvera à la fois des ressources de proximité et des ressources affectives.

Les ressources de proximité

Le questionnaire utilisé pour la consultation nationale des 6/18 ans 2016 permet d'appréhender les ressources de proximité sous quatre formes distinctes : avoir de la famille dans le quartier, avoir de bonnes relations avec ses voisins, pouvoir être secouru en cas de danger, trouver les commerces et les services adaptés aux besoins.

On peut constater que la proportion d'enfants et d'adolescents qui déclarent avoir de la famille dans le quartier est beaucoup plus élevée dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville que dans les autres quartiers (41,7 % contre 26 % pour l'ensemble). Une fois contrôlées toutes les variables du modèle (deuxième colonne du tableau), on vérifie que les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la politique de la Ville ont 2,25 fois plus de chance d'avoir des membres de leur famille dans leur quartier que ceux vivant en centre-ville.

Ce résultat peut sembler paradoxal car les quartiers prioritaires de la politique de la Ville sont dans leur grande majorité des quartiers d'habitat social, c'est-à-dire composés de logements sociaux dont l'accès est déterminé non pas par la seule volonté des individus et des familles, mais par l'intermédiaire d'une gestion administrative d'attribution. Or, cette dernière ne facilite pas forcément le regroupement familial dans un même territoire puisque les dossiers sont examinés par des commissions d'attribution qui opèrent un classement selon d'autres critères, notamment de solvabilité économique. Force est de constater cependant que plusieurs familles parviennent malgré tout à se regrouper. **La famille élargie, composée de membres extérieurs au ménage, constitue une possibilité non négligeable de ressources pour les enfants et adolescents.**

La bonne entente avec les voisins est également une ressource en tant que telle. Elle rend possible, non seulement la cordialité quotidienne dans les échanges, mais aussi un ensemble de petites aides susceptibles de débloquer parfois des situations difficiles. On a

souvent décrit les quartiers d'habitat social comme des lieux peu propices à la sociabilité, chacun ayant une tendance à se replier dans la sphère privée du ménage, limitant ainsi la proximité avec les voisins à de simples bonjour-bonsoir. Or, les résultats montrent, au contraire, que **la proportion des enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la politique de la Ville qui s'entendent bien avec leurs voisins est nettement plus élevée que celle que l'on enregistre dans les quartiers de centre-ville (71,3 % contre 57,8 %) (voir infographie 8 p.19).** Une fois contrôlées toutes les variables du modèle, on constate qu'ils ont 1,72 fois plus de chance de bien s'entendre avec leurs voisins que ceux vivant en centre-ville.

La probabilité de pouvoir être aidé en cas de danger est également beaucoup plus élevée dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville que dans les autres quartiers (voir infographie 9 p.20. La proportion atteint 67 % dans ce type de quartier, contre 58,9 dans l'ensemble. Le coefficient de probabilité de chance est de 1.66 par rapport aux quartiers de centre-ville.

Enfin, à en croire les résultats de la consultation nationale des 6/18 ans, les quartiers prioritaires de la politique de la Ville ne sont pas, au moins pour les enfants et adolescents, dépourvus de commerces et de services. Près de 40 % considèrent vraiment qu'ils y trouvent tout ce dont ils ont besoin, contre environ 30 % dans l'ensemble des quartiers. Une fois contrôlées toutes les variables du modèle, les enfants ou adolescents vivant dans ce type de quartier ont 1,79 fois plus de chance d'y trouver tout ce dont ils ont besoin que ceux vivant en centre-ville.

Ainsi, on en arrive à un résultat pour le moins paradoxal. Alors que les enfants et adolescents vivant en quartier prioritaire de la politique de la Ville sont proportionnellement les plus nombreux à souligner que leur quartier présente des signes visibles de stigmatisation (comme nous l'avons vu dans la section précédente), ils sont aussi, de façon significative, proportionnellement plus nombreux à reconnaître y trouver des ressources de proximité.

Les ressources affectives

Les ressources affectives contribuent à l'équilibre psychologique de l'individu. Si nul ne peut s'en passer, on peut penser qu'elles sont encore plus déterminantes quand l'individu souffre de privations multiples. On peut même souligner qu'elles peuvent offrir alors une opportunité de compensation que les personnes en

situation de précarité économique peuvent mobiliser au sein d'une communauté de personnes qui comptent.

Il est frappant de constater que **les enfants et adolescents vivant en quartier prioritaire de la politique de la Ville se sentent proportionnellement davantage valorisés par leurs amis que ceux vivant en centre-ville** (43,8 % contre 34,5 %), ce que confirme, une fois contrôlées toutes les variables du modèle, un rapport de probabilité de 1,60 par rapport à ces derniers (voir **infographie 10** p.20). Il faut sans doute y voir un effet des pratiques de sociabilité dans le quartier. Nous avons vu précédemment que la sociabilité amicale était plus ouverte et plus libre dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville que dans les autres quartiers.

Se sentir valorisé par ses parents constitue une autre ressource affective essentielle pour l'équilibre psychologique des enfants et des adolescents. Les idées reçues et jugements hâtifs encouragent souvent un discours sévère sur l'attitude jugée "irresponsable" des parents à l'égard de leurs enfants dans les quartiers populaires et a fortiori dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Ces parents sont régulièrement accusés de négligence éducative et d'aucuns s'empresent de voir dans cette dernière l'explication de la présence d'enfants fragiles, plus ou moins livrés à eux-mêmes, en rupture à la fois scolaire et familiale et enclins à l'insertion dans des bandes délinquantes. Si

les données collectées dans la consultation nationale des 6/18 ans 2016 ne permettent pas d'invalider entièrement cette hypothèse, elles autorisent, en tout cas, à la relativiser sur un point. **Les enfants et adolescents des quartiers prioritaires de la politique de la Ville ne se sentent pas abandonnés par leurs parents.** Au contraire même, **ils se sentent proportionnellement davantage valorisés par leur mère et par leur père que les enfants et adolescents vivant dans les quartiers de centre-ville.** Les écarts sont même élevés : 67,2 % contre 54 % pour la valorisation par la mère, 55,6 % contre 44 % pour la valorisation par le père.

En réalité, **la famille dans ces quartiers dits "sensibles" constitue pour les enfants et adolescents un refuge** en dépit des privations ressenties au sein du ménage. Elle est d'autant plus fondamentale pour eux, qu'elle leur apporte la reconnaissance dont ils manquent parfois cruellement lorsqu'ils sont confrontés au quotidien, notamment dans le système scolaire et en dehors du quartier, au risque de discrimination et de stigmatisation. Cela ne veut pas dire que les enfants et adolescents des quartiers plus favorisés sont moins reconnus par leurs parents, mais que les liens qui les rattachent à leur famille leur paraissent moins vitaux tant ils sont assurés d'obtenir des formes de valorisation et de reconnaissance en dehors de la stricte sphère domestique, à l'école et dans les activités qu'ils pratiquent.

LE QUARTIER DÉFAVORISÉ, accélérateur des formes contemporaines de la disqualification sociale

par Serge Paugam, Sociologue

Grandir dans un quartier défavorisé constitue bien en tant que tel un facteur d'inégalité. Un peu plus de dix ans après les émeutes urbaines qui avaient bouleversé la France, ce constat apparaîtra sans doute peu surprenant tant les inégalités liées à la ségrégation spatiale ont été étudiées au cours des dernières années, tant on en a parlé dans les médias. Pourtant, ce rapport ne saurait être perçu comme une simple confirmation de ce que l'on savait déjà. C'est la première fois en effet que la parole est donnée directement à autant d'enfants ou adolescents vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville, précédemment désignés comme "Zones urbaines sensibles". Le parti a été pris dans la consultation nationale des 6/18 ans 2016 de recueillir suffisam-

ment de réponses dans ce type de quartier pour permettre une comparaison avec les autres quartiers. Il a fallu pour cela mobiliser des enseignants, des éducateurs et des animateurs dans les écoles, les centres sociaux ou de loisirs de ces quartiers pour susciter l'intérêt des enfants ou adolescents à participer à cette expérience et, le cas échéant, les aider, notamment les plus jeunes, à bien comprendre les questions posées et à remplir le questionnaire. Le résultat de cette collecte a été très satisfaisant puisque sur les 13881 réponses pour lesquelles le type de quartier a pu être clairement identifié, 1391 correspondent à des quartiers prioritaires, soit 10 % environ. Ces données sont, à ce titre, exceptionnelles parce que jamais collectées jusqu'à présent.

Le quartier comme marqueur social

L'analyse a conduit à distinguer plusieurs types de privation : la privation matérielle, la privation préjudiciable à l'accès aux savoirs, la privation préjudiciable à la santé, la privation de sociabilité amicale, la privation d'activités. Un des résultats importants a été de constater que ces privations, de nature différente, ne se compensent pas vraiment l'une l'autre dans les quartiers défavorisés, mais, qu'au contraire, elles ont tendance à se cumuler. Le poids des inégalités

est donc particulièrement lourd dans ces quartiers où les enfants et adolescents ne disposent pas, loin s'en faut, des mêmes chances que les autres. Grandir dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville est en cela en lui-même un marqueur social qui a des incidences non négligeables sur le risque de connaître, en dehors du quartier, de nombreuses difficultés d'intégration à la société.

Des enfants à l'épreuve du cumul des inégalités

Les inégalités en termes de privation se répercutent sur d'autres dimensions de la vie quotidienne des enfants et adolescents. Elles aggravent en effet le risque de discrimination ethnique ou religieuse à l'école ou dans le quartier, mais aussi le risque de harcèlement à l'école, sur internet ou dans le quartier. Les enfants et adolescents des quartiers prioritaires de la politique de la Ville connaissent précocement l'épreuve du cumul des handicaps et de la dévalorisation de soi. Cette épreuve commence à l'école par

l'angoisse de ne pas réussir, mais aussi par la crainte des adultes. Un résultat mérite toute notre attention : les enfants ou adolescents privés d'activités extrascolaires ont 3,78 fois plus de risque d'être angoissés ne pas réussir à l'école. Ces activités jouent, on le sait, un rôle essentiel dans l'épanouissement personnel et la confiance en soi. Être intégré, c'est trouver sa place et son utilité dans la vie sociale en étant reconnu et valorisé par des aptitudes, des goûts et des compétences qui nécessitent des apprentissages et des

efforts personnels dans des domaines variés. Or, ces activités sont pratiquées de façon très inégale selon le milieu social et le type de quartier. Elles contribuent aussi à accroître les inégalités scolaires. Cela milite en faveur d'une action concertée pour renforcer la participation à ces activités dans les quartiers défavorisés. Le prix de ces activités est parfois dissuasif pour les ménages qui peinent à joindre les

deux bouts. Une incitation - y compris financière - des pouvoirs publics, mais aussi des associations, à faciliter l'inscription des enfants de condition modeste à des activités diverses, si possible dans leur propre quartier, semble par conséquent une condition de la réduction des inégalités dans un domaine dont on voit qu'il a de multiples conséquences, y compris sur les apprentissages scolaires.

Et leurs droits ?

Un autre résultat éclaire un thème sur lequel l'UNICEF entend sensibiliser l'opinion depuis plusieurs années : celui des droits de l'enfant. Il est frappant de constater que le sentiment des enfants et adolescents que leurs droits sont respectés dans leur quartier ou leur ville est très variable d'un quartier à l'autre. Ceux qui vivent en quartier prioritaire ont 2,13 fois de risque de ne pas éprouver ce sentiment par

rapport à ceux qui vivent en centre-ville. Ce résultat confirme que les conditions de l'apprentissage de la citoyenneté et de l'égalité face aux droits ne sont pas réunies dans tous les quartiers. Certains enfants et adolescents intériorisent très tôt le sentiment d'être dévalorisés, peu respectés par les institutions, notamment l'école. Ils grandissent en ayant intériorisés l'idée de l'injustice.

Le quartier est stigmatisé mais demeure un lieu de vie rassurant

Il est vrai qu'ils vivent dans des quartiers qui présentent de nombreux signes de stigmatisation. Ils sont 20 % à reconnaître que leur quartier a mauvaise réputation, 23 % que leur quartier est sale. 12 % d'entre eux s'y sentent en insécurité et près de 14 % considèrent que des armes y circulent. Ces pourcentages sont significativement plus élevés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville que dans les autres quartiers. Si les enfants et les adolescents qui y vivent ressentent de façon aussi forte la disqualification sociale de leur quartier, on aurait tort toutefois de s'arrêter à cette image négative. En effet, les résultats de la consultation conduisent à souligner que la réalité est plus complexe. Il apparaît également, de façon très nette, que ce type de quartier n'est pas dépourvu de ressources. Ces dernières sont souvent invisibles de l'extérieur. Un regard rapide sur la physionomie de ces quartiers ne permet pas de les discerner et les statistiques du recensement ou les données administratives disponibles ne sont pas non plus appropriées pour les appréhender, ni même pour faire l'hypothèse de leur existence. Ces ressources relèvent avant tout des expériences vécues dans ces quartiers, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent être exprimées que par les habitants eux-mêmes, a fortiori les enfants et ado-

lescents, à condition d'aborder avec eux ce qu'ils vivent dans leur vie sociale et dans la sphère privée. Nous avons distingué les ressources de proximité et les ressources affectives. Il est frappant de constater tout d'abord que les enfants et adolescents de ces quartiers défavorisés sont proportionnellement - et de façon statistiquement significative - plus nombreux que ceux des autres quartiers à reconnaître qu'ils ont de la famille (en dehors des membres de leur ménage) dans le quartier, mais aussi qu'ils ont de bonnes relations avec leurs voisins, qu'ils peuvent y être facilement secourus en cas de danger et qu'ils y trouvent enfin tout ce dont ils ont besoin en termes de commerces et de services. Autrement dit, tous les supports élémentaires de proximité semblent être davantage réunis dans ces quartiers que dans les autres. Ils constituent en eux-mêmes une forme de résistance à la pauvreté quotidienne et la disqualification sociale du quartier que les enfants et adolescents ont parfaitement intériorisé. À défaut d'être bien intégrés à l'école et dans les structures externes au quartier, en particulier lorsqu'ils sont en présence de groupes dont ils mesurent la supériorité sociale, ils savent pouvoir trouver dans leur quartier une sorte de refuge, même si celui-ci présente tous les signes de disqualification sociale.

Amis, papa, maman... je peux compter sur vous

Il en va de même pour les ressources affectives. Les enfants et adolescents des quartiers prioritaires

de la politique de la Ville sont, on l'a vu, proportionnellement et toujours de façon statistiquement

significative, plus nombreux que ceux des autres quartiers à se sentir valorisés par leurs amis, mais aussi par leur père et leur mère. Tout se passe comme si l'essentiel de la reconnaissance sociale indispensable à leur équilibre psychologique passait par la sphère des proches, ceux auprès de qui ils se sentent en confiance et valorisés. Comme ces enfants et adolescents se sentent souvent en insécurité et dévalorisés à l'école, ils attendent auprès des personnes, avec qui ils partagent les mêmes habitudes dans leur quartier, une compensation affective. Le lien de filiation et le lien électif (avec des amis) constituent

en cela des ressources, non seulement potentiellement matérielles, mais surtout psychologiques à partir desquelles ils construisent leur personnalité et leur identité sociale. Ces résultats conduisent aussi à remettre en question l'image négative et stigmatisante des parents de ces quartiers, que les idées reçues considèrent parfois irresponsables et incapables de pourvoir à l'éducation de leurs enfants. Force est de constater pourtant qu'ils constituent pour ces derniers des piliers indispensables à leur épanouissement.

Changer de regard pour mieux accompagner

Les résultats de cette consultation contribuent à réfléchir sur les moyens d'intervention dans ces quartiers défavorisés. La revalorisation passe en grande partie par le changement du regard que l'on porte sur eux. Des actions pour développer les activités en dehors de l'école et les rendre plus accessibles aux enfants et adolescents de ces quartiers contribueraient à renforcer la confiance en eux-mêmes et à mieux les préparer à la réussite scolaire. La revalori-

sation passe aussi par le renforcement du lien entre l'école et le quartier, ce qui implique de rechercher les conditions optimales pour valoriser les parents dans leur rôle éducatif. Autrement dit, tout ce qui peut conduire à réduire la distance entre l'univers scolaire et l'univers domestique, mais aussi la distance entre la vie du quartier et la vie de la Cité contribue à lutter contre les formes contemporaines de la disqualification sociale.

Fort de ces éléments d'analyse, l'UNICEF France souhaite faire parvenir les conclusions de cette 3^{ème} consultation nationale des 6/18 ans, accompagnées de ses recommandations, à l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle.

Présidentielle 2017 : que fait-on pour les enfants ?

5 recommandations au futur Président de la République française.

1 Investir d'urgence pour les tout-petits

Augmenter les places en crèche et renforcer la scolarisation des enfants de moins de 3 ans pour les familles les plus vulnérables.

2 Combattre, avec les enfants et les jeunes, les obstacles à l'accès aux savoirs et aux loisirs

Associer les enfants et les jeunes à l'élaboration des politiques publiques pour une offre adaptée à leurs besoins (accès aux savoirs, aux loisirs, aménagement urbain, mobilité des services).

3 Garantir des ressources matérielles et humaines pour une éducation de qualité pour tous

Lutter contre le délabrement des bâtiments et du matériel, et contre le non remplacement des

enseignants. Inciter réellement les enseignants expérimentés à travailler auprès des élèves les plus en difficulté et à rester durablement attachés aux établissements dans lesquels ils sont affectés.

4 Renforcer la formation des enseignants pour la réussite scolaire de tous les enfants

Donner plus de place aux aspects pédagogiques tant dans la formation initiale que continue et rendre obligatoire la formation continue des enseignants.

5 Un système éducatif qui cible et soutient financièrement les enfants les plus vulnérables

Expérimenter une politique d'affectation des ressources aux établissements par nombre d'élèves en situation de vulnérabilité plutôt que seulement par quartier.

